

DU Actualisation de la Pratique Pharmaceutique pour la Réorientation en Officine (ASPRO)

Responsable

Pr Odile CHAMBIN, Pr Pharmacie galénique - Biopharmacie, responsable du Parcours Officine, UFR des sciences de Santé, Dijon

Présentation

Certains pharmaciens diplômés du parcours Industrie souhaitent, soit après l'obtention de leur diplôme, soit après avoir exercé quelques années dans l'Industrie pharmaceutique, se réorienter et exercer en tant que pharmacien d'officine.

Pour cela, ils ont l'obligation de réaliser a minima un stage de 6 mois en officine afin d'obtenir une attestation de 6 mois de pratique professionnelle officinale. Cependant, du fait d'une forte évolution constante du métier, les compétences acquises durant ce stage ne permettent pas toujours d'exercer les nouvelles missions du pharmacien d'officine ni de se former complètement aux pratiques professionnelles.

C'est pourquoi, il leur est conseillé par le Conseil national de l'Ordre national des pharmaciens de compléter le stage par une formation universitaire.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Permettre à ces pharmaciens d'acquérir une actualisation des connaissances et des compétences nécessaires pour exercer le métier de pharmacien d'officine conformément aux évolutions en cours
- Compléter ou apporter aux apprenants les connaissances et les compétences figurant dans le tableau de bord du stage de pratique professionnelle utilisé en formation initiale

La validation de ces compétences représente une garantie pour l'Ordre des pharmaciens que les pharmaciens peuvent reprendre une activité auprès du public.

Organisation pédagogique

140 heures d'enseignement théorique et 6 mois de stage sur 1 année universitaire.

Pratique pédagogique :

- Enseignement théorique (140 heures)
- Stage (6 mois)

Les enseignements ont lieu à l'UFR Sciences de Santé

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules théoriques

Module de prérequis en e-learning : 25h

- Droit pharmaceutique (e-learning)
- Actualisation des connaissances en pharmacologie et thérapeutique, sources bibliographiques (lecture Actualités Pharmaceutiques)
- Vidéos : pratique pharmaceutique (dispositifs d'inhalation, vaccination, urgence, ...)

Séminaires : 115h (3 séminaires au choix, parmi la liste ci-dessous)

- Séminaire général :
Méthodologie de dispensation
Mise en situation : Dispensation de thérapeutiques hospitalières et ambulatoires
Formation à la vaccination
- Personnes âgées
- Maintien à Domicile, Orthopédie et pansements
- Prise En Charge à l'officine du Patient Atteint de Cancer
- Préparations magistrales
- Optimisation de la surveillance d'une grossesse
- Accompagnement de la naissance à la petite enfance
- Séminaire rencontre avec les professionnels
- UE libre avec au choix :
Actualités médicamenteuses
Interprofessionnalité

Stage

Pratique en officine

Durée : 6 mois chez un maître de stage agréé par l'UFR des Sciences de Santé. Le stage peut également être réalisé en 2 périodes de 3 mois dans deux officines de profil différent.

- Participer à la dispensation d'ordonnances avec les conseils associés (plan de posologie, ...)
- Répondre à toutes questions concernant la profession pharmaceutique
- Être formé à la vaccination à l'officine
- Suivre l'actualité pharmaceutique
- Réaliser plusieurs interventions pharmaceutiques
- Réaliser un bilan partagé de médication
- Présenter un médicament nouveau et sa place dans l'arsenal thérapeutique
- Participer à un séminaire inter-professionnel

Public

Pharmaciens ayant validé le parcours Industrie, ayant exercé ou non dans l'industrie pharmaceutique, et souhaitant se réorienter vers l'exercice officinal.

Pharmaciens hors EEE pour équivalence des diplômes selon la législation en vigueur.

Pré-requis : Diplômes ci-dessus

Les candidats auront à adresser un dossier de candidature (CV - lettre de motivation - scan de leur diplôme de pharmacien). Le dossier sera examiné par l'équipe pédagogique « officine ».

Validation de la formation

Un contrôle continu pour la partie séminaire (validation moyenne >10/20)

Deux modes d'évaluation des apprentissages durant le stage seront utilisés :

- Une auto-évaluation régulière du stagiaire (évaluation formative) réalisée avec le maître de stage
- Une évaluation sommative afin de connaître le degré d'acquisition de connaissances et de compétences du pharmacien stagiaire au regard des compétences à acquérir. Cette évaluation sera réalisée par un jury constitué de la responsable de la formation, d'un membre enseignant de l'équipe pédagogique et d'un maître de stage conformément aux critères définis en formation initiale

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Odile Chambin, Pharmacie galénique - Biopharmacie Amélie Cransac, MCU-PH en pharmacie clinique

Mathieu Boulín, PU-PH en pharmacie clinique Philippe Fagnoni, MCU-PH en pharmacie clinique

Antonin Schmitt, PU-PH en pharmacologie

Anne Tessier, Pr en Physiologie

Alexandre Meloux, MCF en physiologie

Mathieu Guerriaud, Professeur des Universités en Droit Pharmaceutique

Rachel Cadot, PAST Officine

Dominique-Alain Bernard, PAST Officine

Enseignants Vacataires et professionnels habilités par l'équipe pédagogique

Tarifs

Droits pédagogiques : 1100 €

Contacter

VALERIE THUNOT

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Valérie THUNOT via l'adresse :

Umdpcs05@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85